

**Les vacances - Automne et Fin d'année
2019 - Hiver et Printemps 2020
3 - 11 ans**



Enfant : Nom : Prénom :

Age : ans En cas d'urgence ☎ Ets scolaire

Enfant en situation de handicap (afin de faciliter l'accueil de votre enfant merci de prendre contact - en amont - avec le Directeur du centre de loisirs)

2019			2020		
	RIVOLINE 14 pl H Barbusse : 06 17 78 61 11	CORNET 97, bis rue Cornet : 06 17 78 61 45		RIVOLINE 14 pl H Barbusse : 06 17 78 61 11	CORNET 97, bis rue Cornet : 06 17 78 61 45
JOURS	<input type="radio"/> 3/6 ans 45 places	<input type="radio"/> Cornet 5,5/6 <input type="radio"/> 6/11 ans 50 places	JOURS	<input type="radio"/> 3/6 ans 45 places	<input type="radio"/> Cornet 5,5/6 <input type="radio"/> 6/11 ans 50 places
Automne 2019	Jour	Repas	Hiver 2020	Jour	Repas
21/10/2019	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	24/02/2020	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
22/10/2019	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	25/02/2020	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
23/10/2019	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	26/02/2020	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
24/10/2019	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	27/02/2020	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
25/10/2019	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	28/02/2020	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
28/10/2019	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	02/03/2020	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
29/10/2019	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	03/03/2020	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
30/10/2019	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	04/03/2020	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
31/10/2019	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	05/03/2020	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Férié			06/03/2020	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Noël 2019	Jour	Repas	Printemps 2020	Jour	Repas
23/10/2019	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	20/04/2020	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
24/12/2019	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	21/04/2020	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Férié			22/04/2020	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
26/12/2019	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	23/04/2020	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
27/12/2019	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	24/04/2020	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
30/12/2019	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	27/04/2020	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
31/12/2019	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	28/04/2020	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Férié			29/04/2020	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
02/01/2020	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	30/04/2020	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
03/01/2020	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Férié		

<input type="checkbox"/> CB	<input type="checkbox"/> Césu (-de 6 ans)	<input type="checkbox"/> Espèces	Signature de l'accueil
<input type="checkbox"/> Chèque	<input type="checkbox"/> Chèques Vacances		
Adhésion		€	
Journée		€	
Réduction		€	
Total		€	

EXTRAIT DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

	Poitiers	Hors Poitiers	Comment se calcule le taux d'effort
	journée	journée	On prend le quotient familial (QF) de la CAF auquel on multiplie le taux d'effort. Exemple ci-dessous, tarif d'une 1/2 journée d'accueil de loisirs avec un QF à 870 € - Famille domiciliée sur Poitiers 890 € (QF CAF) * 0,87 (taux d'effort) / 100 = 7,75 €
Taux d'effort	0,87%	1,00%	
Tarif minimum	2,00 €	2,20 €	
Tarif maximum	18,00 €	19,80 €	

Horaire d'ouverture de l'accueil pour les inscriptions

- **Lundi** : 13h30 - 18h45
- **Mardi** : 13h30 - 18h45
- **Mercredi** : 9h00 - 18h45
- **Jeudi** : 9h00 - 12h00 + 13h30 - 18h45
- **Vendredi** : 14h00 - 17h45
- **Vacances scolaires** : fermeture entre 12h00 et 14h00 ainsi que les matinées des lundis, mardis et vendredis

Horaires des accueils de loisirs

- **Après-midi** à partir de 13h15
- **Transport du mercredi** entre 13h00 et 13h15
- **Accueil du soir** de 17h00 à 18h30
- **La Fourmilière** de 13h45 à 18h15
- **Espaces Ados Période scolaire** : mercredis de 13h à 17h et du lundi au vendredi de 16h à 19h
- **Vacances scolaires** : voir programme spécifique édité.

Documents à fournir

Le dossier est valable une saison du 01/09/19 au 31/08/20 - Merci de présenter les originaux

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ■ Les derniers avis d'imposition du foyer, ■ Le carnet de santé, ■ Le numéro d'allocataire CAF ou MSA, ■ Un justificatif de domicile, ■ L'attestation AEEH (en cas de situation d'handicap), | <ul style="list-style-type: none"> ■ Compléter 1 fiche d'adhésion (pour la saison), ■ Compléter 1 fiche sanitaire (pour la saison), ■ Compléter l'autorisation parentale, ■ Compléter 1 fiche de réservation. |
|--|---|

Autorisation de sortie ET urgences médicales

- Dans le cadre des activités proposées aux enfants, nous vous rappelons qu'il vous est vivement conseillé de souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels et matériels.
- **En cas d'accident ou de maladie**, lorsque l'enfant est dans un des accueils du Local ou participe à une activité organisée par Le Local, le personnel prévient les parents. En cas d'absence de ceux-ci, il sera fait appel aux services de secours les plus proches.
- Les utilisateurs des centres de loisirs sont avertis que les enfants rentrant chez eux ou s'absentant du centre pour différentes activités par leur propre moyen à la fin d'une journée de centre, devront fournir **une autorisation parentale** permanente ou occasionnelle, idem pour les enfants accompagnés par des personnes autres que les responsables légaux.

Transport et repas

- Un transport est proposé après la cantine entre les écoles COLIGNY, PASTEUR, P BLET, D ALLARD, J FERRY, RENAUDOT, PETIT TOUR, MINIMES et les accueils de loisirs. Ne pas oublier de présenter la copie de cette réservation à l'école.
- Les repas cochés seront facturés aux familles par la ville de Poitiers, le mois suivant. Si vous devez fournir le repas de votre enfant pour des raisons médicales, n'oubliez pas d'en avvertir l'accueil.

Réservations & annulations

- L'inscription n'est prise en compte qu'à partir du règlement et sur présentation d'un **dossier complet et signé par le responsable légal** de l'enfant.
- Il est possible de régler en plusieurs fois par chèque.
- Les réservations **sont enregistrées** par ordre d'arrivée dans la limite des places disponibles, et **n'est possible que jusqu'au mardi soir précédent la semaine concernée par l'inscription**.
- **En cas d'absence**, chaque journée réservée sera facturée sauf pour **raisons médicales justifiées**. Toutefois une tolérance est accordée **pour les demandes faites 15 jours avant la journée annulée** sous la forme d'un avoir, à valoir sur une prochaine réservation.
- **Pour les cas particuliers**, une demande doit être formulée à l'attention de Monsieur Le Directeur par écrit ou par courriel : coordanimgb@lelocal.asso.fr
- Ne seront pas prises en compte les réservations faites par **courrier, téléphone, courriel**.
- Les demandes de remboursement ne pourront pas être prises en compte **au-delà du 15ème jour du mois suivant**.
- Pour les vacances, **la journée sera facturée entière** quelque soit la durée de présence de l'enfant.

Réduction

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ■ Réduction de 10 % sur les réservations du 2ème enfant et suivant. ■ A valoir sur l'activité ou sur la période ayant le montant le moins élevé. | <ul style="list-style-type: none"> ■ Si réservation sur la même période. ■ A la demande des familles. |
|---|---|

J'accepte le recueil par l'association "Le Local" des données de ce formulaire me concernant (ou concernant la personne dont je suis représentant légal). Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans notre logiciel de réservation "Noé" pour gérer le suivi de vos adhésions et inscriptions à nos activités. Elles pourront faire l'objet de traitements automatisés anonymes à des fins statistiques pour les bilans de nos différents projets. Ce formulaire et ces données sont conservés pendant trois ans à compter de la fin de votre adhésion à l'association et sont destinés aux responsables des secteurs concernés par les activités auxquelles vous vous inscrivez. Conformément à la loi "Informatique et libertés", vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant Monsieur Bernard Dalle, Délégué de la protection des données au Local (compta@lelocal.asso.fr).

Je soussigné(e), déclare inscrire mon enfant à l'Accueil de Loisirs et au transport collectif pour les jours notés sur cette feuille, et m'engage à respecter le règlement intérieur du Local. De plus, j'autorise le/la Directeur(trice) de l'Accueil de Loisirs à faire pratiquer toute intervention médicale que nécessiterait l'état de santé de mon enfant. Enfin, j'autorise mon enfant à participer aux différentes sorties et activités organisées par Le Local, notamment les sorties à la piscine et à la patinoire.

Fait à Poitiers, le : / /

Signature du responsable légal de l'enfant :